



O I D P

Observatoire International de la Démocratie Participative



8ème édition Sommet des Villes et territoires d'Afrique

SOU8: Budget Participatif

Marrakech – MAROC / Salle 14h30 – 17h30, Salle Tan Tan



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
CGLU AFRIQUE



Activités en Afrique

Bachir KANOUTE
Coordinateur OIDP Afrique
Novembre 2018



Sommaire

Avant-propos

I. Rappel missions global et pour la région Afrique

II. Activités Juin 2017 à Novembre 2018

Volet opérationnel

1. Projet appui de la participation et engagement citoyen (Mali),
2. Expérimentation outils de participation digitale et économie

Volet stratégique et développement des capacités d'intervention

3. Formation BP 2017 Dakar
4. Formation BP ALGA Ouagadougou Burkina
5. Formation au Leadership Local Tunis
6. Formation BP à Brazzaville
7. Formation BP à Abidjan

Influence et plaidoyer

8. 9^{ème} FUM Kuala Lumpur
9. Distinction 2018
10. Participation Sommet des villes d'Afrique (AFRCITES 8)

III. Budget

IV. Perspectives 2019

Annexes

Avant-propos

Rappelons que le bureau pour la région Afrique de l'Observatoire a été lancé officiellement le 07 Décembre 2012, en marge du Sommet AFRICITES tenu à Dakar. La cérémonie solennelle avait été présidée par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales du Sénégal, le Directeur du Bureau des Projets de ONU-Habitat, le Secrétaire Général de l'Observatoire Internationale, le Président de l'Union des Associations d'Elus Locaux du Sénégal et en présence de 156 participants venant de 13 pays d'Afrique.

Les ambitions au lancement étaient de promouvoir la démocratie participative par la pratique d'un de ses mécanismes qu'est le budget participatif, en partager les acquis avec le reste du monde et appuyer l'institutionnalisation de l'approche de démocratie participative dans les politiques publiques.

Au terme de la sixième année nous notons que des avancées ont été réalisées au triple plans opérationnel, stratégique et politique, par l'influence et le plaidoyer.

Entre autres défis pour l'approfondissement de la démocratie participative on note l'amélioration de la décentralisation financière, voire le transfert de ressources financières des états vers les collectivités territoriales pour atteindre la barre des 15% fixée par la conférence des décideurs africains en décentralisation et développement local. Au niveau interne, des avancées sont attendues sur les mutations institutionnelles et organisationnelles de l'organisation

Nous remercions les partenaires qui ont soutenu nos activités et l'accomplissement de nos missions au cours de l'année écoulée.

Bachir KANOUTE
Coordinateur OIDP Afrique

Rappel de la mission du bureau Afrique

L'Observatoire International de la Démocratie Participative, qui a été créé en 2001, est un espace ouvert aux villes, aux organisations, universités et centres de recherche qui souhaitent connaître, échanger ou appliquer des approches de démocratie participative au niveau local et ce, pour approfondir la démocratie dans la gouvernance locale.

Depuis 2006, l'OIDP travaille en collaboration avec l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), notamment à l'articulation d'un cadre conjoint avec la Commission d'inclusion sociale et de démocratie participative. L'OIDP travaille également avec d'autres réseaux de villes notamment METROPOLIS.

Parmi les acquis, on peut citer l'organisation chaque année d'une conférence internationale qui permet d'avancer dans le débat sur la démocratie participative et de partager les expériences et les acquis dans ce domaine. L'OIDP a également mis en place le Prix "**Bonne pratique en participation citoyenne**" dont l'objectif est de récompenser les expériences innovantes dans le domaine de la démocratie participative favorisant la participation et l'implication des citoyens et citoyennes dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques.

Son mandat est de promouvoir à travers le monde, des approches et politiques qui promeuvent l'implication des citoyens dans la gouvernance publique, par des mécanismes de participation citoyenne, gouvernement ouvert, transparence des politiques, gouvernance ouverte, etc.

Les objectifs majeurs de l'Observatoire sont de : constituer le principal réseau de villes et d'institutions du monde en matière de participation citoyenne ; promouvoir la démocratie participative ; stimuler la coopération entre les gouvernements locaux en s'appuyant sur l'échange d'expériences ; établir un mécanisme de suivi de l'état de la démocratie participative dans le monde.

De manière spécifique l'observatoire pour l'Afrique se donne comme ambition :

- Observer, suivre et rendre visible les expériences de BP en Afrique
- Accompagner la mise en œuvre et renforcer les processus BP en Afrique
- Capitaliser les expériences africaines de BP à partager avec le reste du Monde.
- Généraliser et appuyer l'institutionnalisation de l'approche BP dans les politiques publiques

Activités déroulées

Juin 2017 – Novembre 2018

I. Volet Opérationnel

1. Mission d'appui Mali pour l'élaboration d'un guide des Approches de Participation et Engagement Citoyens dans la gestion publique locale (MALI)

Au lendemain de la crise qu'a connu notre pays, la communauté internationale en vue de rétablir l'ordre constitutionnel a fortement soutenu les élections ainsi que le processus dialogue et de réconciliation. Ce soutien a conduit à la mise en place des autorités légitimes en 2013 (Président et parlement). Dans le même ordre d'idée la communauté internationale a aussi remis en cause les modalités de l'octroi de l'aide, lors du sommet de Bruxelles en 2013 en contribuant significativement à un plan de relance fondé sur deux principes fondamentaux :

- La refondation de la société, la gouvernance et la relance de l'économie locale pour 1% de l'aide
- L'appui aux échelons régionaux et locaux afin de toucher directement les communautés à travers la délivrance des services sociaux et le soutien aux initiatives locales de développement économique pour 30%.

Ces principes partent du fait que la mise en œuvre de la décentralisation dans notre Pays depuis 1999, a certes fait des avancées significatives, mais à l'heure du bilan il s'est avéré qu'il existait dans le processus des insuffisances minutieusement étudiées lors des états généraux sur la décentralisation. Les recommandations qui en sont issues placent les jalons de la recherche de solutions dont l'Etat et ses partenaires au Développement s'attèlent à matérialiser. Toutefois, malgré ces insuffisances, la décentralisation apparaît toujours comme une option incontournable dans la recherche d'une meilleure Gouvernance Démocratique du pays ; d'où son renforcement par la régionalisation.

Dans cette vision d'amélioration de la gouvernance, les autorités publiques doivent être plus à l'écoute des populations, et soient plus communicatives avec elles. Cela permet d'assurer la jonction et la confiance entre l'exécutif-les gestionnaires des affaires (le gouvernement central et les collectivités) et les destinataires des services rendus (les populations, les citoyens).

Dans la pratique, la décentralisation reste le chemin d'accès viable à cette gouvernance de proximité. Les élus locaux sont appelés à plus de redevabilité pour s'assurer de la prise en

compte des aspirations réelles des populations, et de donner la latitude aux populations de donner leur avis par rapport à la gestion des ressources, à la gestion des affaires locales. L'Etat avec l'appui de ses partenaires a expérimenté maintes procédures dont la restitution des comptes administratifs des collectivités territoriales aux populations. Cette œuvre soutenue notamment par la Coopération Suisse est même à considérer comme une conditionnalité pour mobiliser les fonds mis à disposition des collectivités à travers le système d'appui budgétaire sectoriel décentralisé.

Au fil des ans et dans l'exécution, la redevabilité tant prônée et institutionnalisée par les autorités de notre, s'est réduite à la restitution des comptes administratifs des collectivités qui devrait être une étape de la redevabilité. C'est pourquoi, depuis 2010, la coopération Suisse a mis en place un processus de mobilisation sociale - qui va au-delà de la restitution des comptes- afin d'impliquer les populations dans toutes ses interventions et avoir leur apport dans la mise en œuvre des programmes et la pérennisation des actions. Cette approche de mobilisation sociale conçue par la coopération Suisse a été internalisée par la banque mondiale dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM). En vue d'assurer une mise en échelle en dans le cadre de fédérer les efforts des partenaires au développement du Mali intervenant dans le domaine, la Coopération Suisse a trouvé une similitude entre sa stratégie de mobilisation sociale et la stratégie gouvernance d'Oxfam Novib. C'est pourquoi, afin de documenter sa stratégie de mobilisation sociale, la coopération a initié avec l'Etat Malien le Programme Partenariat pour l'Exercice d'une Gouvernance Appropriée (PEGA) mis en œuvre par Oxfam. La mise en œuvre de ce programme, a permis de découvrir une multitude de manières de faire par d'autres partenaires sur le terrain. Ce qui a amené le département de la décentralisation, à solliciter la coopération afin d'élaborer un processus garantissant la participation citoyenne, capitalisant les expériences des programmes de la Coopération Suisse, mais aussi celles des autres partenaires intervenant dans la mobilisation sociale.

Se basant sur les leçons de l'histoire récente du Mali qui ont démontré que l'aide humanitaire et l'aide au développement ont des impacts limités si la gouvernance n'est pas améliorée ; et que les lois, les politiques et les structures à elles seules ne pourront pas nécessairement conduire à la bonne gouvernance ou au développement Oxfam et la Coopération comptent soutenir une société civile forte plaçant le citoyen au cœur des actions de développement. Les citoyens doivent s'engager dans l'élaboration des décisions et faire en sorte que ceux qui détiennent le pouvoir rendent compte de la gestion de ce pouvoir au profit des populations pauvres et vulnérables.

La mission, cherche à matérialiser ces approches utilisées jusque par la Coopération Suisse dans la mise en œuvre de ses différents programmes afin d'assurer la mobilisation sociale et la participation des citoyens à leurs interventions. Il est aussi souhaitable que l'ensemble des expériences et approches soit compilés et contractés dans un guide que nous nommerons guide de la participation citoyenne.



Dans le cadre d'une collaboration entre la Direction Générale des Collectivités Territoriale et le Bureau Afrique de l'OIDP, et avec le soutien de la Coopération Suisse au Mali et OXFAM, plusieurs missions d'appui ont été conduit pour

- Capitaliser les approches de participation citoyenne,
- Élaborer un guide et la stratégie de mise à l'échelle,
- Assurer la formation des facilitateurs.

2. Système intégré et collaboratif pour améliorer la mobilisation des ressources locales, renforcer la transparence et lutter contre l'évasion fiscale dans les villes

a. Constat

Selon une Etudes¹ sur la décentralisation financière, l'Afrique est la région du monde où le niveau de mise en commun des ressources en vue de l'action publique est le plus faible. Les prélèvements fiscaux et parafiscaux n'excèdent nulle part les 17% du PIB. Ils tournent en règle générale autour de 10% dans la majorité des pays africains, alors qu'ils se situent à des niveaux avoisinant 20 à 25% en Amérique latine, et 40% à 50% dans les pays de l'OCDE » (François Paul Yatta, 2000).

En Afrique, l'autonomie des collectivités territoriales à laquelle devra aboutir les processus de décentralisation, implique une mobilisation accrue des ressources financières. Ces dernières contribuent non seulement à renforcer les capacités de financement des projets locaux et la gestion du développement local, mais aussi à assurer un niveau satisfaisant de services sociaux de base aux populations locales. Cependant, la mobilisation des recettes fiscales demeure problématique au niveau de la plupart des collectivités locales africaines pour plusieurs raisons : (i) un système de collecte obsolète faisant souvent l'objet de fraude et d'évasion fiscale; (ii) une absence de contrôle efficace des recettes collectées ; (iii) un déficit d'information du contribuable et de communication sur l'usage des ressources financières locales collectées ; (iv) une absence de transparence sur la chaîne fiscale et de communication sur les recettes mobilisées sur le territoire.

Au Sénégal, à l'image de plusieurs pays d'Afrique, la décentralisation financière et le financement du développement local restent une préoccupation majeure pour les autorités locales. Au cours des dernières années, les transferts financiers de l'Etat fluctuent, en moyenne, autour de 5% du budget public par année. La mobilisation des ressources propres reste très faible comme en témoigne le Président de l'Association des Elus Locaux du Sénégal : *"la réforme de la fiscalité locale doit aller dans le sens d'une plus grande responsabilisation des élus locaux. Il faut bien reconnaître que de la définition des rôles jusqu'à la collecte, toute la chaîne est totalement maîtrisée par l'administration. Les maires que nous sommes, avons parfois l'impression que ce sont de simples contacts pour bénéficier d'une information, tout au plus, que nous pouvons avoir avec les comptables publics. Guère plus ! Nous ne pouvons pas déterminer l'action de la collecte, encore moins, avoir un mot à dire sur l'efficacité des services qui s'en chargent ou même sur leur évaluation"*².

Partant de l'hypothèse qu'une bonne décentralisation financière devrait d'abord reposer sur la mobilisation effective de recettes propres des collectivités, il paraît, dès lors urgent, pour consolider la décentralisation de mettre en œuvre des solutions innovantes au profit des collectivités locales africaines pour la mobilisation de la fiscalité locale. C'est dans ce contexte

¹- PDM & Club du Sahel : « **financement de la décentralisation et du développement local** » juin 2001, 17 p
- François-Paul Yatta : « **la décentralisation financière en Afrique** », Windhoek, Mai 2000, 9 pages

² Journal quotidien "le Soleil" du 7 juillet, page 07.

qu'Enda ECOPOP, une organisation non gouvernementale basée au Sénégal a mis en place un nouveau dispositif technologique collaboratif dénommé "YTAX" (Yelen TAXE). Une telle innovation, constitue également une avancée pour l'insertion efficace et efficiente des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les stratégies de développement local l'ancrage de villes collaboratives.

b. Le système YTAX

Le dispositif technologique YTAX est un système intégré de collecte des taxes communales. Il a été conçu pour améliorer la gestion des finances locales. Il intègre les différentes opérations susceptibles d'être effectuées par les acteurs intervenant dans la chaîne fiscale locale. De manière spécifique, YTAX permet de :

- Identifier et fiabiliser l'assiette fiscale dans les collectivités territoriales
- Assurer un contrôle et meilleure transparence/redevabilité sur la chaîne fiscale
- Communiquer à temps réel, entre différents acteurs de la chaîne fiscale, les données financières collectées
- Collecter et enregistrer les différentes taxes communales.

Le système est composé de différents modules pour :

- Cartographier systématiquement les différents acteurs (grâce à une géolocalisation des agents collecteurs et des contribuables) et fiabiliser l'assiette fiscale de la commune ;
- Collecter et enregistrer les différentes taxes communales qui seront régulièrement mises à jour grâce à des états financiers fiables générés, avec le report et le recouvrement de la fiscalité des communes qui pourront être effectués ;
- Rendre transparente la chaîne fiscale et partager l'information financière auprès des acteurs clés du système que sont les représentant l'Etat, les autorités locales et les populations.

Le système est composé d'un **terminal** détenu par le collecteur de taxes et d'un **programme serveur accessible** à la Perception Municipale (Service déconcentré du Ministère de l'économie et des finances) permettant au Receveur-Percepteur Municipal d'avoir un contrôle systématique sur l'activité de collecte des taxes et au Maire pour lui permettre d'avoir une visibilité sur les taxes collectées sur le territoire communal.



Le **terminal** inclut à la fois un téléphone portable doté d'une puce 3G et une mini-imprimante. La technologie 3G permet une connexion online par un accès mobile et un

transfert systématique des données du collecteur auprès des services compétents. L'accès mobile peut se faire aussi en offline si la zone n'est pas couverte par le réseau internet.

Le **programme serveur** est connecté à partir d'un simple accès à internet et une navigation web sécurisée. Cette interface reçoit

systématiquement les opérations de collecte effectuées sur le terrain. Le Receveur Municipal peut enregistrer et gérer les comptes et profils des utilisateurs (identification des agents collecteurs recrutés) et le Maire peut, s'il le désire, enregistrer et gérer les profils des contrôleurs (recrutés au sein des conseils de quartiers) qui seront chargés d'assurer le contrôle de l'effectivité de la collecte des taxes. Ce système est évolutif et peut intégrer facilement d'autres modules, tel le mobile banking, en fonction des besoins spécifiques des acteurs de la finance locale.



c. Comment fonctionne le YTAX ?

Dès l'adhésion de la commune à YTAX, les différents acteurs intervenant dans la gestion des taxes communales sont identifiés et enregistrés dans le système par l'Agent de l'Administration en charge de la fiscalité. Chaque acteur dispose ainsi d'un compte utilisateur. C'est la création de compte qui permettra au système d'affecter des droits aux utilisateurs. Une fois les droits affectés, la collecte peut commencer.

- Le **Percepteur et Responsable Hall et Marché**, sont dotés d'une interface d'administration accessible via n'importe quel ordinateur ou tablette. Ils peuvent, grâce à une navigation sécurisée, assurer le contrôle et le suivi des opérations de collecte effectuée par chaque collecteur. En fin de journée ils pourront imprimer l'état de chaque collecteur pour faciliter et rendre fluide le versement des deniers.
- Le **Maire**, grâce à un accès à internet et une navigation web sécurisée (sur ordinateur ou tablette) peut suivre les opérations de collecte et avoir une information à temps réel des ressources fiscales collectées sur le territoire communal.
- Le **collecteur**, est payé par l'autorité locale et mis à disposition de l'administration fiscale. Il est doté du terminal (téléphone portable et mini imprimante) et passe auprès des contribuables pour récupérer les taxes déjà codifiées par une délibération municipale. Chaque assujetti reçoit, contre paiement de la taxe, un reçu comportant un numéro unique qui permettra ultérieurement le contrôle. En délivrant le reçu, le système géo localise aussi bien le collecteur que le contribuable qui sont enregistrés et codifiés dans le système. Le reçu fourni remplace (ou complète) les reçus traditionnellement délivrés par les collecteurs.

- Le **contrôleur** est mobilisé par l'autorité locale au sein des conseils de quartiers (association citoyenne). Il est doté du téléphone portable et peut passer après le collecteur pour vérifier l'effectivité de la collecte. Pour ce faire, il introduit le numéro du reçu délivré par le collecteur et détenu par le contribuable. Cette opération lui permet de vérifier de la collecte, d'identifier les contribuables éventuellement omis par le collecteur et de fiabiliser l'opération de collecte et l'assiette fiscale.

L'ensemble des données collectées seront enregistrées et stockées sous forme de base de données fiables. Le système peut servir également aux contribuables à payer directement leurs taxes.

d. Les avancées et limites du système

L'expérimentation de YTax a permis de stabiliser des acquis dans les communes pilotes sénégalaises. A Mbacke (dans la région de Diourbel au Centre du Sénégal), le dispositif collaboratif a permis de booster le recouvrement des taxes (cas de la taxe d'Occupations sur la Voie Publique) qui est passée d'un montant moyen quotidien de 87usd à 630 usd après 03 mois d'expérimentation.

Dans la commune de Dalifort (banlieue de la capitale Dakar), le système a été appliqué sur les taxes journalières du marché, les taxes du parc des ruminants de la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS) et les taxes journalières sur les Occupations sur la Voie Publique. Pour cette dernière taxe, le montant moyen collecté par journée qui était de 162.170 francs CFA (environ 285usd/jour), est passée à 825.790 francs CFA (1448usd/jour) au bout d'un mois d'expérimentation.

Collectes de Aout 2015			Collectes de Septembre 2015		
Taxes	Montant Total (FCFA)	Mois	Taxes	Montant Total (FCFA)	Mois
TOTAL	162170	Aout 2015	TOTAL	825790	Septembre 2015

Capture écran

La mise en place dispositif collaboratif a permis d'améliorer la transparence dans la fiscalité locale à travers une meilleure détermination de l'assiette fiscale et recouvrement plus efficient des taxes locales, une fiabilisation par la géolocalisation des contribuables, la constitution d'une base de données de l'ensemble des contribuables présents sur périmètre de la communal, l'implication des citoyens à travers leurs conseils de quartiers pour la fiabilisation de l'assiette fiscale et la sécurisation et la sensibilisation des contribuables pour une meilleure citoyenneté fiscale.

A ces acquis, s'ajoutent quelques difficultés, dont la déficience dans la collaboration des agents collecteurs des villes. Ces derniers qui souvent ont un très faible niveau d'études rendant souvent difficile la manipulation des kits par agents collecteurs, la faible collaboration des percepteurs et receveur municipaux (agents déconcentrés de l'administration fiscale et les ministères en charge des finances).

II. Volet stratégique et développement des capacités

3. Session internationale de formation au budget participatif Dakar - SENEGAL

La session internationale de formation au BP organisée par ENDA en partenariat avec CGLUA/ALGA, s'est tenue du 28 Juin au 08 juillet 2017, à Dakar, au Sénégal. Cette session est la première organisée après l'entrée en vigueur de la convention de partenariat signé entre CGLU Afrique et l'OIDP Afrique pour dérouler le curriculum conjoint de formation au budget participatif. Elle a regroupé 18 participants venant de 5 pays (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger et Sénégal).



4. Session internationale de formation au budget participatif, Ouagadougou BURKINA FASO

Cette de formation des facilitateurs et conseillers du Budget Participatif s'est déroulée du 19 Février au 02 Mars 2018 à Ouagadougou, rentre dans le cadre du partenariat entre Enda l'OIDP et CGLU Afrique. Elle a regroupé 24 participants venant de 6 pays d'Afrique : Burkina Faso, Cameroun, Togo, Maroc, Mali et Sénégal.

La formation des facilitateurs et Conseillers a permis d'aborder les aspects conceptuels et théoriques du budget participatif, les outils et méthodes de facilitation des ateliers de participatif. Au cours des travaux dirigés les participants ont pu planifier et concevoir une session de facilitation des ateliers participatifs du BP. Pendant trois jours, ils ont pu animer des Ateliers pilotes autour des thèmes du budget participatif. La dernière journée a permis d'élaborer des plans d'action, l'évaluation de la session de formation, la certification des participants et clôture de la session.



5. Session internationale de formation au Leadership Local Tunis (TUNISIE)

Les mutations en cours au niveau international et national militent de plus en plus en faveur d'une meilleure intégration des principes de la décentralisation des pouvoirs parmi les facteurs d'une démocratie participative effective. Malgré cet élan de progrès noté, les collectivités territoriales et les communautés parviennent difficilement à jouer pleinement leur rôle de catalyseur du développement local. Plusieurs raisons peuvent être avancées :

- **Le manque de ressources financières ;**
- **Un déficit de compétence dans la fonction publique locale ; manque de lisibilité des pôles de décision et des organes d'exécution et modes opératoires d'interaction souvent heurtés entre gouvernants et gouvernés ;**
- **L'incapacité des gouvernants (*acteurs qui décident*) à intégrer la majorité des gouvernés (*acteurs qui subissent*) dans l'espace décisionnel de gestion des affaires publiques ;**
- **La faible participation des citoyens et des acteurs non étatiques à l'élaboration des règles d'organisation de la société ;**
- **La faible existence de mécanismes efficaces de concertation et de participation à l'action publique entraînant entre autres une frustration des contribuables qui voudraient jouer pleinement leur rôle de citoyens et en assumer les droits et devoirs.**
- **Les liens difficiles et la faible articulation entre les acteurs aux différentes échelles, du local au global, pour une définition consensuelle des règles du jeu plus démocratiques et bénéfiques au développement local ;**
- **La faiblesse du leadership des autorités détenant mandat électif et décideurs locaux.**

Dans plusieurs pays africains, le champ d'action de la décentralisation connaît des mutations importantes avec le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales. Ces processus encouragent également une responsabilisation plus accrue des collectivités territoriales dans la gestion de leurs propres affaires. Il s'agit de mieux répondre à l'exigence du développement économique, social et environnemental en créant des collectivités territoriales qui sont les nouveaux cadres d'élaboration et d'exécution des plans et projets de développement.

Les élus, agents territoriaux et autres acteurs du développement territorial sont plus que jamais interpellés pour faire de la collectivité territoriale un levier de développement local efficace au service des populations. Pour mener à bien leur mission, les décideurs et acteurs en charge de la gestion de leurs collectivités, ont certes besoin d'avoir une bonne connaissance et compréhension du contenu des compétences et attributions qui sont les leurs. Mieux, il leur faut aussi compter sur leurs qualités intrinsèques et leur leadership pour mieux appréhender les différentes options et orientations politiques de l'Etat et être capables de les traduire en politiques locales dans les domaines aussi variés que la gestion de l'environnement, la gestion des déchets solides, la prise en charge des groupes vulnérables et quartiers précaires, etc.

C'est dans ce contexte que Enda ECOPOP, l'OIDP Afrique en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU HABITAT) et le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD) de Tunisie a organisé 21 Mars au 02 Avril 2018 une session de formation sur le Leadership Local qui a regroupé 24 participants venants de 3 Pays (Burkina Faso, Sénégal et Tunisie).

Les participants à la session sont des :

- Élus locaux et Responsables des services techniques des Collectivités Territoriales,
- Agents des Départements Ministériels et Institutions sur la Gouvernance et le développement local,
- Responsables des institutions intervenant dans l'appui conseil aux collectivités territoriales, comme le CFAD,
- Responsables de formation des projets et programmes de développement,
- Leaders des ONG, OCB et autres acteurs de la société civile.



6. Formation BP à Brazzaville (CONGO)

La Fondation Niosi en partenariat avec l'ONG française Initiative Développement (ID) ont construit et mis en œuvre, depuis 2010, les deux programmes PADEL et REDEL avec deux (2) volets développement local et développement agricole dans le « Grand Boko » districts de Boko, Louingui et Loumo.

Suite à cette intervention une autre action est mise en place depuis 2016 dénommé "Développement économique de cinq districts du Pool (Mindouli, Kindamba, Louingui, Boko et Loumo) et de 2 Districts de la Bouenza (Mfouati et Mouyondzi) par la structuration de Comités de Développement Local et l'appui à des projets pilotes de Développement économique". Ce projet a pour objectif général de structurer des territoires à une échelle pertinente pour ancrer un développement économique et local durable permettant aux populations les plus vulnérables d'améliorer leurs revenus. Une autre action similaire a été mise en œuvre dans le district de Mbandza Ndounga dans le département du Pool par Niosi avec l'appui de l'Ambassade de France au Congo. Ces actions menées visent à impulser une

dynamique de territoire par l'implication des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans locaux de développement.

L'approche utilisée consiste à engager les acteurs locaux dans une démarche de Concertation pour une analyse fine des particularités de leurs territoires et définir ensemble leurs ambitions de développement sur une période donnée dans un document dénommé PDL Plan de développement local. Ainsi, tout au long du processus, les divers acteurs concernés sont associés : populations et société civile locale, pouvoirs publics déconcentrés (Sous-préfecture, communauté urbaine, Directions Départementales), pouvoirs publics décentralisés (CDP), les programmes et projets en cours sur le territoire.

La concertation entre les organisations de la société civile (OSC) et collectivités locales est un enjeu majeur dans le cadre du développement local et du processus de décentralisation qui peine à être opérationnel, depuis la promulgation de l'arsenal juridique de 2003. Ce processus était déjà consacré par la constitution du 20 janvier 2002, à son article 174 et repris dans la Constitution du 25 Octobre 2015 dans ses dispositions suivantes :

- Titre 1 article 1er : La République du Congo est un Etat de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique ;
- Titre XIV articles 208 : Les collectivités locales de la République du Congo sont le Département et la Commune ; « les collectivités locales s'administrent librement par des conseils locaux élus et dans les conditions prévues par la loi notamment en ce qui concerne leurs compétences et leurs ressources » et d'ajouter en plus de leurs ressources propres, l'Etat alloue chaque année aux collectivités locales une contribution conséquente de développement...

Les Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, à l'occasion du XVIe Sommet de la Francophonie ont pris une résolution sur la Décentralisation et le développement local qui stipule : «Conscients de la place essentielle de la décentralisation et du développement local pour la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie et de la Stratégie jeunesse de la Francophonie ; Reconnaissant l'importance des apports et du rôle stratégique des collectivités territoriales décentralisées dans l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) et de la nécessité de leur implication dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles de réduction des disparités économiques, d'atténuation et d'adaptation relatives aux conséquences des changements climatiques ; ont recommandé une plus grande implication des pouvoirs locaux et des collectivités territoriales décentralisées dans les processus de prise de décisions et de leur mise en œuvre en matière de démocratie, de développement et de promotion de la paix et de la sécurité ; et encourage la participation citoyenne dans les processus décisionnels au sein des collectivités territoriales, y compris la participation des femmes, sur un pied d'égalité, à tous les niveaux de la vie politique, économique et sociale ;

Il résulte de ces engagements, la prise en compte réelle des besoins du citoyen en le responsabilisant (s'administrer librement et gérer les affaires propres).

L'amélioration de la gouvernance territoriale, l'efficacité de l'action publique des circonscriptions administratives, la promotion de la démocratie locale et du développement local restent encore un défi à relever par les conseils départementaux et municipaux.

Cependant les démarches de concertation sont complexes, et ceux qui portent leur mise en œuvre mobilisent différents savoirs à différents niveaux.

Dans le souci d'améliorer ses interventions dans la Concertation pour le développement local, la Fondation Niosi, le PCPA Congo et l'OIDP Afrique ont eu un partenariat pour organiser du 10 au 13 Juillet 2018 à Brazzaville un atelier de renforcement des capacités de ses membres et partenaire dans l'ingénierie de la Concertation.



7. Session internationale de formation au budget participatif à Abidjan (COTE D'IVOIRE)

La session internationale de formation des facilitateurs et conseillers au budget participatif s'est tenue du 03 au 14 Septembre 2018 à Abidjan au sein du Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) dans l'enceinte de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan - Cocody.

La rencontre a vu la participation de 24 participants venant de xx pays. Sous la présidence de Mr. Lazare DJAHI DAGO – Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) de la Côte d'Ivoire, la cérémonie officielle d'ouverture a également vu la participation de :

- Mr. Souleymane KONE, Président du Conseil Régional du KABADOUGO, Assemblée des Régions et Districts de la Côte d'Ivoire (ARDCI),
- Mr. Gilbert Kafana KONE – Président de l'Union des Villes et Communes de la Côte d'Ivoire (UVICOCI)
- Mr. Bachir KANOUTE, Coordonnateur de Enda ECOPOP Sénégal et OIDP Afrique, assurant l'animation de la session de formation,
- Mr. Wahir Justin SOME – Directeur de ALGA Ouagadougou, au nom de l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) de CGLU Afrique,
- Directeur Général du CAMPC – Abidjan



III. Influence et plaidoyer

8. Neuvième Forum Urbain Mondial, Kuala Lumpur (MALAISIE)

NETWORKING EVENTS: Gouvernance participative et inclusion sociale pour promouvoir les droits à la cité et opérationnaliser le Nouvel Agenda Urbain et les Objectifs de Développement Durable

La session de Networking organisée par Enda ECOPOP en collaboration avec l'OIDP et avec le soutien financier de la Fondation FORD s'est tenue le Lundi 11 Février 2018, 9h00-11h00, Salle 304. Elle a été présidée par le Yatma Gueye, Directeur de Cabinet du Ministère Renouveau Urbain de l'Habitat et du Cadre de vie Sénégal, sous le cadrage et l'orientation de M. Bachir Kanoute Directeur Exécutif de Enda Ecopop et OIDP. La session a été modérée par M. Alioune Badiane Director (Rtd) Programme Division UN Habitat et President The Urban ThinkTank Africa -TUTTA,



La session a permis de partager des expériences et innovations tentées dans divers contextes à travers le monde en réponse aux orientations du Nouvel Agenda Urbain pour des villes durables et de proposer des pistes et innovations pour catalyser le rôle des villes dans la mise en œuvre du nouvel agenda urbain et des objectifs de développement durables. Plusieurs communications ont été délivrées par des institutions qui ont développées des initiatives dans ce sens. Il s'agit plus précisément :

- des pratiques et avancées sur l'expérience de démocratie participative et droits humains dans la ville de Madrid en Espagne et dans la ville de Gwangju en Corée du Sud ;

- d'une communication de l'Association Urbanistes Sans Frontières de la France sur les actions entreprises pour répondre aux objectifs de la ville inclusive et les moyens d'action pour une ville plus juste et inclusive ;
- de la communication de l'OIDP pour la promotion des échanges d'expériences en matière de démocratie participative,
- de la communication Comité national Habitat III du Sénégal sur les grandes étapes du processus HABITAT III, le cadre et les perspectives de mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain au Sénégal,
- de la communication du Centre d'Etudes Sociales (CES) de l'Université de Coimbra (Portugal) sur la mise à l'échelle et l'intensification de la participation du niveau local au niveau national au Portugal et en Italie
- de la communication de Enda Ecopop sur les réalisations pour opérationnaliser les ODD et des villes respectueuses des droits humains en lien le processus d'élaboration et de vulgarisation la Charte de la Participation Citoyenne et du Droit à la Cité dans le cadre du Projet Budget Participatif Sénégal

Les échanges ont finalement permis de stabiliser des propositions d'actions de gouvernance participative comme réponse pour ne laisser personne en rade et des orientations pour catalyser le rôle des villes dans la mise en œuvre et opérationnalisation du nouvel agenda urbain.



Ces recommandations sont :

Accompagner la capitalisation des acquis démocratique et l'institutionnalisation des outils de participation et engagement citoyen comme le Budget Participatif dans la gouvernance des villes :

- ❖ Valorisation et utilisation efficace et efficiente des TIC dans les processus de Démocratie Participative pour la mise en œuvre du nouvel agenda urbain ;
- ❖ Expérimenter des exercices de simulation entre le Nord et le Sud afin d'avoir des alternatives pour anticiper et gérer les flux migratoires et l'insertion des migrants dans leurs villes d'adoption,
- ❖ Accompagner les gouvernements nationaux dans l'élaboration de Politiques Nationales d'Urbanisation adaptée et la mobilisation des ressources pour le financement des projets et programmes ;
- ❖ Mettre en place des Programmes Participatifs de mise en œuvre du Nouveau Programme Urbain en promouvant le Partenariat Public-Privé-Communautés,
- ❖ Renforcer les capacités des acteurs locaux pour la territorialisation des politiques publiques et la mise en œuvre du nouvel agenda urbain
- ❖ Appuyer l'adoption et la mise en œuvre de la charte de la participation et engagement citoyen dans les 400 collectivités territoriales membres de l'OIDP Afrique et répartis dans 17 pays d'Afrique

- ❖ Accompagner l'institutionnalisation des acquis et avancées dans les textes normatifs et réglementaires dans les pays
- ❖ Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques et innovations en matière d'opérationnalisation du Nouvel Agenda Urbain.

9. Le Prix d'excellence du Leadership Local - SENEGAL



Le Prix d'Excellence du Leadership Local avait été lancé le 10 Aout 2018, par le Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT), en collaboration avec Enda ECOPOP, l'Observatoire Internationale de la Démocratie Participative (OIDP) et l'Union des Associations des Élus Locaux (UAEL) du Sénégal et le Programme National de Développement Local (PNDL)

L'organisation de cet événement s'inscrit dans les recommandations de la "**Charte Africaine des valeurs et principes de la décentralisation et du développement local**" adoptée par les chefs d'État réunis en sommet de l'Union Africaine à leur 23^{ème} Session Ordinaire tenue à Malabo en juin 2014 et les orientations majeures du Gouvernement du Sénégal, en matière de gouvernance territoriale et promotion de la participation et engagement citoyen dans les politiques publiques.



L'objectif majeur de cet événement est de distinguer l'excellence dans la gouvernance territoriale en primant les meilleures pratiques et innovations dans la gouvernance locale. L'événement est conçu sous le format d'un **espace d'apprentissage** entre pairs **et de gala pour primer les meilleures pratiques et innovations.**

Cette **1^{ère} édition du Prix d'Excellence du Leadership Local** a enregistré 82 fiches de candidature des collectivités territoriales, 7 des médias et 3 chercheurs universitaires. Le Comité scientifique mis en place a analysé des candidatures et nommé 27 collectivités



territoriales, 5 produits médiatiques et un projet de recherche de 3^{ème} cycle. Les nominés ont pris part à la conférence d'apprentissage les 07 et 08 Novembre 2018, autour des six (6) thèmes suivants : 1) *Participation et engagement des citoyens et communautés* ; 2) *Transparence et reddition des comptes* ; 3) *Inclusion, égalité, équité* ; 4) *Efficiace budgétaire* ; 5) *Solidarité et assistance aux communautés vulnérables* ; 6)

Territorialisation des politiques publiques et agendas internationaux de développement.

Les présentations par les maires et présidents de département, ont également permis aux membres du comité scientifique d'approfondir les questionnements sur les cas présentés. A l'issue de ce processus, les Prix d'Excellence du Leadership Local ont été attribués aux six (6) collectivités territoriales suivantes :

- Conseil Départemental de Kaolack dans la catégorie **participation et engagement citoyen,**
- Ville de Thies dans la catégorie **transparence et reddition des comptes,**
- Commune de Pikine, dans la catégorie **Inclusion, égalité et équité,**
- Commune de Passy, dans la catégorie **efficacité et efficace budgétaire,**
- Conseil départemental de Tivaouane dans la catégorie **solidarité et assistance aux communautés,**
- Conseil départemental de Kaolack dans la catégorie **territorialisation des politiques publiques.**



Les prix média sont allés à M. Ibrahima **DIEDHIU** de la 2STV dans la catégorie **documentaire** et Mme Ngoudji **DIENG** de (Journal Le Quotidien) dans la catégorie **article de presse**. La bourse de recherche n'a pas été attribuée faute d'un projet de recherche de qualité.

Plus de 2800 personnes ont pris part aux deux jours de conférence d'apprentissage (7 et 8 novembre) et le gala de remise des distinctions (09 Novembre) présidé par le Ministre de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT) en présence des partenaires au développement intervenant dans le secteur (Ambassade des USA, France, Belgique, Espagne, Grand-Duché de Luxembourg, Unicef, Onu Femmes, etc.) et des invités.

Dans son allocution, Monsieur Bachir KANOUTE, Directeur Exécutif de Enda ECOPOP et Coordinateur de l'OIDP Afrique a félicité les primés et remercié les partenaires ayant soutenu cette première édition du Prix d'Excellence du Leadership Local à savoir : le Ministère de la Culture, le Programme National de Développement Local (PNDL), OSIWA, Onu Femmes, Unicef, USAID GOLD, la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS), le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes routiers (PUMA) et la Caisse des Dépôts et Consignations. Il a enfin souhaité que cet événement soit inscrit dans l'agenda républicain. Prononçant l'allocution de clôture, Dr. Yaya Abdoul Kane, Ministre de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, a félicité les collectivités primées, Enda ECOPOP et ses partenaires pour la tenue de cette première édition du Prix du Leadership Local qui constitue une initiative majeure de renforcement de la démocratie et la gouvernance territoriale. Il a indiqué que son département procédera à l'institutionnalisation de ce Prix, en le célébrant le 10 août de chaque année.

10. Sommet des villes et territoires d'Afrique, AFRCITES 8 (MAROC)

Les Sommets AFRICITES sont des espaces d'élaboration de propositions et de formation des élus locaux et régionaux et divers acteurs territoriaux d'Afrique, qui souhaitent, en alliance avec les collectivités territoriales africaines, construire des politiques alternatives. Le Sommet Africités 8 interrogera le futur des villes, des territoires et des collectivités décentralisées africaines. Il s'agira pour cela de partir de la situation de l'Afrique dans la mondialisation et l'urbanisation ; de mettre en évidence les dimensions de la transition à partir des mutations en cours ; de mettre l'accent sur le rôle et la stratégie des Collectivités territoriales africaines dans la transition.



Au cours du 8^{ème} sommet tenu du 20 au 24 Novembre 2018 à Marrakech au MAROC, Enda ECOPOP en collaboration avec l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) et l'Académie Africaine des Gouvernements Locaux (ALGA/CGLUA), ont organisé une session de networking pour :

- Dresser le panorama des expériences dans le monde et à travers l'Afrique (Benchmark),
- Partager les avancées et défis des collectivités territoriales pour un meilleur ancrage des approches de budget participatif dans la transition politique et démocratique (Apprentissage par les Pairs),
- Définir les besoins et attentes des différents acteurs impliqués dans le processus du budget participatif, particulièrement en matière d'apprentissage, de formation, de renforcement des capacités et d'apprentissage par les pairs,
- Formuler des orientations en direction des états pour accompagner cette transition vers des territoires durables (Orientations futures)

La session a été présidée par Monsieur Adama DIOUF, Président de l'Union des Associations des Élus Locaux du Sénégal, en l'absence de Monsieur Gilbert Kafana KONE, Maire de Yopougon et Président de l'Union des Communes et Villes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), retenu finalement dans les débats de la session politique de AFRICITES.

Ont pris part à la rencontre :

- Monsieur Madiop BITEYE, Maire Mousty, (SENEGAL)
- Monsieur Christian RAKOTOBE, Maire Alakamisy, (MADAGASCAR)
- Melle Imen FEHRI, Présidente de la Commission du Budget Participatif et Open Gov, Conseil Municipal de La Marsa, (TUNISIE)
- Monsieur Mohamed SEFIANI Maire de Chechaouen (MAROC)
- Monsieur Giovanni ALLEGRETTI (Chercheur Université de Coimbra (PORTUGAL),



A noter que Mme Espérance Mwamikasy, Maire de Lwindja n'a pu prendre part à AFRICITES, pour des raisons de santé, de même que Mme Rondro Malala, du fait de retard dans les dispositions prises pour son déplacement à Marrakech.

Les points forts :

Suite au débats, questions et réponses, il ressort les points forts suivants :

- Le budget participatif doit être perçu comme un instrument ou un outil plutôt qu'un objectif parce qu'il permet de promouvoir une gouvernance inclusive, transparente et ouverte, apte à promouvoir la transition démocratique et politiques vers des villes et territoires durables,
- L'inclusivité et la participation des citoyens dans la planification et inclusion des plus démunis dans le processus de prise de décision permet un meilleur ciblage des investissements et immobilisations autour des besoins essentiels et prioritaires des citoyens et communautés. Dans son approche, le BP permet une participation à la définition des agendas de développement des villes et territoires, dans la prise de décision, la gouvernance, la mise en œuvre, l'exécution et le suivi évaluation,
- Au regard des avancées sur le développement du capital humain et institutionnel, les citoyens doivent avoir accès à la connaissance, la compétence qui doit être mise en valeur surtout l'accompagnement pour une société civile forte. De même l'engagement de l'État à décentraliser le budget et renforcer la lutte contre la corruption,
- La nécessaire adaptation et adaptabilité de l'approche du BP aux spécificités des contextes, la compréhension des besoins spécifiques des citoyens et des spécificités de chaque pays. Spécificité versus Généralité (certains pays ont un manque de ressource financières énormes)

Les recommandations :

- Institutionnalisation du BP pour accompagner la transition vers des villes et territoires durables par une meilleure participation et engagement des citoyens et communautés dans les politiques publiques. Cette institutionnalisation pourra se faire par la dimension participation par le renforcement des cadres locaux de concertation, de suivi et d'évaluation des politiques publiques,
- Création d'un réseau africain du Budget participatif pour promouvoir l'échange Sud/Sud, l'apprentissage et l'appui technique mutuel,
- Améliorer la décentralisation financière et transfert de ressources budgétaire de l'État vers les collectivités territoriales pour accroître les capacités de financement des projets locaux et services de base, pour une durabilité des processus de mise en œuvre de la transition,
- Améliorer le cadre institutionnel et normatif pour une meilleure participation et engagement citoyen.

Enjeux et défis du bureau de l'OIDP en Afrique...

Du point de vu l'opérationnel, l'OIDP connaît une croissance et crédibilisation de ses activités en Afrique, tant auprès des acteurs étatiques que non étatiques ; en témoigne la multitude d'actions menées au cours de l'année écoulée. Le principal défi est de l'ordre politique et organisationnel.

Une telle organisation ne peut continuer à fonctionner comme elle l'a jusqu'ici fait, sur une base presque informelle. Le temps est venu de donner à l'organisation ses ambitions politiques, institutionnelles et financières.

Le contexte s'y prête au regard des grands enjeux auxquels le monde actuel est confronté

Fenêtre sur quelques perspectives

Au cours de la prochaine année, les domaines d'actions et activités suivants sont en perspective :

- Organisation de la session internationale de formation Leadership Local au Maroc, en collaboration avec l'Université d'Ifran et ALGA/CGLU (Décembre 2018).
- Organisation de la 2^{ème} édition du Prix d'Excellence du Leadership local (Aout 2019),
- Organisation de la session internationale de formation des formateurs au leadership local (Avril 2019),
- Accompagnement Mali, mise à l'échelle de l'approche de promotion de la participation et engagement citoyen dans la gestion des affaires publiques,
- Organisation de la session internationale de formation des facilitateurs au budget participatif (Juillet 2019)
- Appui au plaidoyer pour la ratification de la charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, développement local et participation citoyenne, en collaboration avec l'Union Africaine

Budget

Le budget pour l'exercice 2017-2018 du bureau de la région Afrique de l'OIDP s'élève à un montant total de 197 104 euros (€), ainsi réparti :

Personnel	23 395
Appui au processus	102 811
Visibilité	25 965
Voyage, transport et prise en charge	37 603
Bureau et charges locatives	7 330
Budget Total	197 104

Les organisations et institutions ayant contribué au financement :

- Enda Tiers Monde,
- Coopération Suisse,
- Programme National de Développement Local au Sénégal
- Onu Femmes,
- US AID,
- Coopération Grand-Duché de Luxembourg
- Oxfam
- Fondation Ford
- Fondation OSIWA
- Unicef,